



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

inspecteurs de l'éducation nationale

Question écrite n° 40479

## Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les propositions contenues dans le rapport que vient de rendre M. Pierre Daste sur les missions et les statuts des inspecteurs de l'éducation nationale. Rejoignant les analyses d'autres experts, ce rapport reconnaît sans ambiguïté que la revalorisation de la carrière des inspecteurs de l'éducation nationale est indispensable. Pierre Daste préconise la constitution d'un corps unique d'inspection qui est, selon lui, la seule solution conforme à l'évolution pédagogique du système clairement mise en oeuvre actuellement. Le syndicat de l'inspection de l'éducation nationale, en accord avec les termes de ce rapport, souligne qu'elle devrait s'accompagner, conformément aux recommandations du rapport Monteil, d'une augmentation sensible du nombre d'inspecteurs, en particulier dans le second degré. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son intention sur ce dossier.

## Texte de la réponse

Le rapport de M. Dasté, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, formule un certain nombre de propositions relatives à la carrière des corps d'inspection. Suite à ce rapport, une concertation est engagée avec les organisations représentatives de ces corps, afin d'examiner les évolutions susceptibles d'être apportées à leurs missions, à leur recrutement, à leur formation et à leur carrière. En outre, dès cette année, le nombre de postes offerts au recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux est en nette augmentation puisqu'il est passé de soixante en 1999 à cent en 2000.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Morisset](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40479

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 24 janvier 2000, page 415

**Réponse publiée le :** 19 juin 2000, page 3685